



28 nov 2025 -18:00

La Belgique élue au Conseil de l'Organisation maritime internationale

Vendredi, à Londres, la Belgique a été élue au Conseil de l'Organisation maritime internationale. Grâce à ce siège, notre pays pourra marquer de son empreinte la politique maritime internationale au cours des deux prochaines années.

Un siège d'une grande importance pour notre pays

Le Conseil est l'organe exécutif de l'Organisation maritime internationale (OMI), qui est responsable de la politique maritime internationale au sein des Nations unies. Cela comprend notamment les normes de sécurité, la formation des marins et les règles environnementales telles que le Net-Zero Framework. Les décisions ont donc un impact important sur notre économie et sur l'ensemble de la chaîne logistique.

Le Conseil détermine les priorités et le budget de l'OMI. La Belgique est située sur l'une des routes maritimes les plus fréquentées au monde, dispose d'une flotte en forte croissance et abrite le deuxième plus grand port d'Europe. Il est donc crucial pour notre pays d'avoir son mot à dire à ce sujet.

La valeur ajoutée belge pour l'OMI

Siéger au Conseil de l'OMI n'est pas seulement important pour la Belgique, la Belgique est également importante pour l'OMI. Notre pays se profile autour de 5 thèmes :

Partage des connaissances : la Belgique est un pionnier dans des domaines tels que la navigation autonome et les carburants alternatifs. Il est essentiel de partager cette expertise avec d'autres pays afin de relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Sécurité : grâce à la législation et à des partenariats, notre pays a déjà pris de nombreuses mesures contre le trafic de marchandises illégales, d'animaux exotiques et d'êtres humains. La Belgique demande désormais également un renforcement de la politique internationale.

Durabilité : d'ici 2050, le secteur maritime doit devenir neutre en carbone. Notre secteur est déjà à la pointe en matière de projets durables, et les cadres politiques internationaux offrent les garanties nécessaires pour que les investissements ambitieux restent compétitifs.

Innovation : les nouvelles technologies jouent un rôle clé dans l'avenir du secteur maritime. Avec nos parcs éoliens offshore et notre secteur maritime innovant, nous faisons partie des leaders internationaux.

Bien-être des marins : les marins sont au cœur de la chaîne maritime. La Belgique s'efforce de garantir leur sécurité et de prévenir les intimidations. Tout le monde doit se sentir le bienvenu, y compris les femmes et les personnes LGBTIQ+.



Élu dans la catégorie C pour les pays ayant des intérêts particuliers

Le Conseil se compose de 40 membres, répartis en 3 catégories :

- Catégorie A : 10 pays ayant les intérêts les plus importants dans les services maritimes internationaux
- Catégorie B : 10 pays ayant les intérêts les plus importants dans le commerce maritime international
- Catégorie C : 20 pays ayant des intérêts particuliers dans le domaine du transport maritime et représentant toutes les zones géographiques importantes du monde

Le Conseil a un mandat de deux ans et est élu par les États membres lors de l'Assemblée générale. Celle-ci s'est tenue du 24 au 28 novembre à Londres et la Belgique a été élue dans la catégorie C.

La [campagne électorale belge](#) a été menée en étroite collaboration avec la Ministre en charge de la Mer du Nord Annelies Verlinden, le SPF Affaires étrangères et le secteur (Union royale des armateurs belges). La DG Navigation (SPF Mobilité et Transports) a mené la campagne. Grâce à leurs efforts, la Belgique peut continuer à construire l'avenir du transport maritime à l'échelle internationale.

Annelies Verlinden, Ministre en charge de la Mer du Nord : « La Belgique joue un rôle clé dans le transport maritime international. Ce siège nous permet de mettre notre expertise au service d'un secteur plus sûr, plus durable et plus innovant. Nous ne perdons jamais de vue l'aspect humain : le bien-être des marins est au cœur de nos préoccupations. C'est une reconnaissance de notre engagement et une occasion de contribuer à façonner l'avenir maritime. »

Maxime Prévot, Vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement : « Au cours de l'année écoulée, la Belgique a activement contribué aux travaux de l'OMI. Notre élection montre que les États membres de l'OMI apprécient notre engagement en faveur d'un transport maritime sûr, innovant et durable, centré sur les gens de mer. En tant que membre du Conseil, nous écouterons les opinions et les préoccupations de tous les États membres, nous établirons des ponts et nous rechercherons le consensus afin de promouvoir un programme ambitieux et axé sur la croissance. »

Peter Claeysens, directeur général de la Navigation : « Le SPF Mobilité et Transports mise sur l'innovation et joue un rôle de pionnier au niveau international. Nous le faisons en collaboration avec l'ensemble du secteur maritime. Nous sommes à leur écoute afin de connaître leurs préoccupations réelles et d'adapter notre politique en conséquence. »

Plus d'informations

SPF Mobilité et Transports

Charlotte van den Branden, porte-parole

TEL +32 (0)474 41 37 47

EMAIL pers@mobilit.fgov.be



SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

David Jordens, porte-parole

TEL +32 2 501 80 50, GSM +32 477 40 32 12

EMAIL david.jordens@diplobel.fed.be

Pierre Steverlynck, porte-parole

TEL +32 2 501 44 16, GSM +32 471 44 06 04

EMAIL pierre.steverlynck@diplobel.fed.be

Florinda Baleci, porte-parole

TEL +32 2 501 84 29, GSM +32 478 92 09 37

EMAIL florinda.baleci@diplobel.fed.be

SPF Mobilité et Transports

City Atrium

Rue du Progrès 56

1210 Bruxelles

Belgique

+32 2 277 31 11

<http://www.mobilit.belgium.be>

Charlotte Van den Branden de Reeth

Porte-parole

+32 474 41 37 47

presse@mobilit.fgov.be

